

# REGLEMENT CARPISTE

\*Tapis de réception obligatoire – tout pêcheur se présentant sans tapis sera refusé.

\*Amorçage autorisé uniquement le jour de pêche et **uniquement à partir de la berge pêchée** et à l'intérieur du ring de pêche. il est interdit de se rendre sur la berge opposée. **Les graines seront cuites.**

\***Tresse corps de ligne interdit sur bas de ligne** –tresse sur corps de ligne autorisée –il est conseillé d'ajouter une tête de ligne en nylon d'au moins une fois et demie la longueur de la canne. Le montage doit permettre de **libérer le plomb du bas de ligne en cas de casse.**

\*hameçons sans ardillon ou micro ardillon souhaité-

\*Le triple hameçon est strictement interdit –Pêche au pain interdit –

\*Sac de conservation interdit – toute carpe sera remise à l'eau immédiatement après pesée et photo.

\*Bateau amorceur autorisé de Mars à septembre uniquement sur les nocturnes –de Septembre à Mars autorisé journée et nuit.

**Tout pêcheur surpris à emporter une carpe fera**

**L'objet de poursuite.**